



*Meilleurs vœux
à tous
nos lecteurs*



*Les fortifications de Vauban (12 sites)
et les lagons de Nouvelle-Calédonie sont les sites français
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2008.*

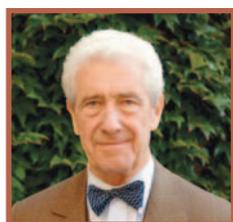
Editorial

Trois prix Nobel sur des têtes françaises. Tout un chacun ressent cela comme un honneur personnel. Et que deux des lauréats soient membres de la Commission française pour l'UNESCO pourrait nous laisser croire que nous y sommes pour quelque chose. Peut-être est-il bon de s'interroger.

Je n'évoquerai le prix Nobel de littérature que pour rappeler qu'il récompense à la fois le talent, l'originalité de la pensée et la liberté d'esprit, que celle-ci témoigne de la liberté ou consiste à se battre pour elle. Cela vaut des félicitations, et un coup de lumière sur une œuvre.

S'agissant de la recherche scientifique, le prix Nobel qui vient de saluer l'œuvre de Luc Montagnier et de Françoise Barré-Sinoussi n'est pas seulement une récompense, il est aussi un encouragement. Et cet encouragement ne s'arrête pas aux lauréats. Leur caractère, leur passion et leur engagement suffiraient à ce qu'ils ne se reposent jamais sur les promesses déjà tenues.

L'un et l'autre l'ont dit, à peine les félicitait-on place Fontenoy, ils ont été les inspirateurs, les animateurs, les metteurs en œuvre d'équipes et d'organismes auxquels ils dédiaient la part qui leur revenait de l'honneur du jour. Il faut saluer l'effort plus que séculaire de l'Institut Pasteur. Il faut dire aussi ce qui revient à la France. C'est à elle que vont nos encouragements. Être la France de Pasteur ne suffit pas. Encore faut-il en rester digne. Le pays qui refuserait à ses chercheurs les moyens de leur travail, les moyens de leur liberté d'entreprise, les moyens d'aller plus loin avant de savoir quand on verra le fruit, ce pays serait mort. Et, parce qu'il aurait renoncé à assumer sa responsabilité dans le monde et à répondre à l'attente des autres, il serait mort déshonoré.



*Jean Favier
Membre de l'Institut,
Président de la Commission française
pour l'UNESCO*

2009

Année internationale de l'Astronomie

Il y a 400 ans, Galilée a regardé pour la première fois les étoiles à travers un télescope. Pour célébrer la première utilisation de cette invention révolutionnaire, les Nations Unies ont proclamé 2009 Année internationale de l'astronomie (AIA 2009) et désigné l'UNESCO comme agence pilote. L'Union astronomique internationale (UAI) sera chargée de sa mise en œuvre.

www.unesco.org



© UNESCO Michel Ravassard

Remise du Prix UNESCO/Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme

Le Directeur général de l'UNESCO, Koichiro Matsuura, a remis le prix à Stéphane Hessel, qui participa à la rédaction de la Déclaration universelle et continue de défendre sans relâche les droits de l'homme. La mention d'honneur a été attribuée au mouvement international ATD Quart Monde.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Rama Yade, Secrétaire d'Etat chargée des Affaires étrangères et des Droits de l'homme, et de Iñaki Azkuna, Maire de Bilbao.

www.invoqueroisdelhomme.org

Le site Internet sur les procédures internationales disponibles en cas d'atteinte aux droits fondamentaux dans un pays africain est désormais accessible.

Ce projet a été réalisé par la Commission française en coopération avec la Commission allemande pour l'UNESCO. Le livret d'accompagnement bilingue sera disponible fin janvier pour être diffusé auprès de tous les organismes susceptibles d'assurer la promotion de ce service dans notre pays et sur le continent africain.

Les ponts : de la construction à l'approche patrimoniale

- 26-28 novembre 2008 -

Les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont dans leur immense majorité des monuments ou des sites exceptionnels. L'entrée au sein de ce Panthéon d'ouvrages nés de la technique est relativement rare, et le devient encore davantage à mesure qu'on avance vers les époques récentes. Chez nous, le Pont du Gard est le seul pont de France inscrit en tant que tel (encore que ce soit un aqueduc !). S'ajoutent à ce chef d'oeuvre hérité de Rome quelques ponts inclus dans des ensembles plus vastes, et c'est tout.

La table ronde qui s'est tenue à Paris, à l'initiative de l'Institut national du patrimoine et en coopération avec la Commission française pour l'UNESCO, pourrait bien modifier les perspectives.

Entre art et technique, les ponts appartiennent tout à la fois à l'architecte et à l'ingénieur ; étroitement liés à leur environnement, qu'ils configurent en paysages culturels, les ponts renvoient les hommes aux valeurs profondes qui les animent : se déplacer, marquer la nature de son empreinte et de son savoir pour pousser toujours, pour le meilleur et pour le pire,

notre symbiose avec elle vers de nouveaux territoires. Les ponts sont universels. Ils sont notre histoire même.

Les communications du colloque seront en ligne prochainement sur le site de l'INP. L'UNESCO ne sera pas oubliée : les membres du Comité du patrimoine mondial seront informés de ses conclusions, car l'ouverture de la Liste aux ponts, à l'heure où le patrimoine industriel fait l'objet d'une attention toute nouvelle, apparaît désormais comme un devoir.



Pont de Rion-Antirion (Grèce)
© Gefyra / N. Daniilidis

<http://www.inp.fr>

Rencontre des élus des réserves de biosphère de France

- 10 septembre 2008 à l'UNESCO -

A l'invitation du Comité français du MAB*, une trentaine d'élus de neuf des dix réserves de biosphère de France ont participé à une matinée de débats. Accompagnés de techniciens et scientifiques impliqués dans leurs « territoires », maires et conseillers municipaux – certains fraîchement élus – conseillers généraux, un conseiller régional, ont fait part de leurs intérêts et de leurs attentes par rapport à « leurs » réserves de biosphère. Parmi eux, les présidents des réserves de biosphère de Camargue, de Fontainebleau, du Mont Ventoux et des Vosges du Nord.

Cette rencontre était la première du genre, et cela, semble-t-il pas seulement pour la France a précisé Natarajan Ishwaran, Secrétaire général du MAB international, dans son introduction. Il a rappelé l'importance de la participation locale dans les programmes d'action des réserves de biosphère – des projets de développement durable à l'échelle de ces territoires et des régions qu'elles représentent. Une réserve de biosphère réussie, c'est un projet partagé et approprié par les habitants de la région et leurs élus.

Une part importante de la matière qui a nourri les débats a été apportée par les témoignages d'acteurs impliqués dans la vie des réserves de biosphère. Ainsi, Alain Dervieux, Conseiller municipal d'Arles et Régis Vianet, Chargé de mission du Parc Naturel Régional de Camargue – tous deux impliqués dans la révision de la réserve de biosphère de Camargue – ont insisté sur les vertus de la perspective réserve de biosphère en matière d'ouverture et d'approfondissement des dialogues et de la coopération entre acteurs locaux à l'échelle régionale et même inter-régionale – ici, Languedoc-Roussillon et Paca. Et, selon Régis Vianet, c'est une véritable révolution qu'a accompli cette procédure de révision : elle a permis de passer d'une réserve de 13 000 ha en 1977 aux 160 000 ha du delta biogéographique.



Produits du terroir offerts aux participants

Ce succès, ajouta Alain Dervieux, fut rendu possible par les réunions qui se sont déroulées sous l'égide de MAB France grâce à la mise en œuvre d'une nouvelle démarche basée sur la modélisation d'accompagnement et des échanges autour des ressources du territoire, de ses acteurs et des dynamiques et interactions que tout cela implique. Une démarche qui facilite l'appropriation du projet et sa co-construction par les acteurs.

Si plusieurs voix se sont élevées pour déplorer le manque de visibilité des réserves de biosphère, davantage encore l'ont fait pour dire leur intérêt, comme marque de reconnaissance internationale et affichage d'une exigence de qualité dans les actions engagées.

Les débats ont également fait ressortir les bénéfices de l'appui scientifique et technique apporté par les équipes locales et le Comité MAB France. A été également soulignée la richesse des échanges et partages d'expériences qui se développent dans le cadre du réseau mondial des réserves de biosphère.

Henri Djombo, Ministre de l'économie forestière du Congo et Président du Comité International de Coordination du MAB, a exprimé son soutien à ce type de réunion dans un message écrit, en soulignant qu'elle s'inscrivait parfaitement dans l'esprit des recommandations de la conférence mondiale des réserves de biosphère tenue à Madrid en février dernier.

Raphaël Mathevet, Vice-président du MAB France, a souligné dans sa synthèse conclusive, qu'en définitive les RB étaient un outil de qualité unanimement reconnu mais qu'il ne jouerait pleinement et efficacement son rôle qu'une fois approprié par les décideurs.

Robert BARBAULT
Président de MAB France

III^{èmes} rencontres franco-chinoises de bioéthique *

- 14 au 16 novembre 2008 - Université Huazhong des sciences et technologies de Wuhan -

Le rôle et l'organisation des comités d'éthique, la réglementation de la recherche chez l'homme, la recherche sur les animaux, la transplantation d'organes, les biobanques et les tests génétiques ont été les principaux thèmes abordés.

Les débats qui ont permis des échanges sur les principales préoccupations et sur les solutions envisagées ont fait apparaître des convergences entre les approches chinoise et française de la bioéthique autour des axiomes de celle-ci. M. Xiaomei Zhai, membre de l'académie des sciences médicales de Pékin, a souligné la reconnaissance par la Chine du Code de Nuremberg et autres textes fondamentaux mais l'existence de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la bioéthique et les droits de l'homme de 2005 reste peu connue de la majorité du corps médical et biomédical chinois.

C'est une rencontre prometteuse qui s'est déroulée à Wuhan, ville qui jouit de la réputation d'être, avec Pékin, le centre chinois de la réflexion sur l'éthique biomédicale en Chine. Les organisateurs ont souhaité qu'elle soit un point de départ pour des échanges réguliers et s'inscrivant dans le cadre de projets de recherche et d'enseignement inter-institutionnels.

Accueillie par les facultés de philosophie et de droit de l'université de Huazhong en présence de deux membres d'académies nationales et d'un professeur venu de Pékin, la délégation française, pluridisciplinaire, comprenait médecins, biologistes, juristes et anthropologues.

Tous les participants sont tombés d'accord pour envisager un suivi dans le cadre d'une coopération interdisciplinaire. Les services de coopération concernés de notre ambassade pourraient aider à identifier, dans différentes villes de Chine, des interlocuteurs susceptibles d'entrer dans un projet national de coopération en matière de bioéthique.



La ville de Wuhan étant jumelée avec celle de Bordeaux, des contacts seront recherchés dans les milieux hospitalo-universitaires et juridiques de la ville ou de la région Aquitaine en vue de compléter l'équipe française porteuse des rencontres franco-chinoises. Si cette perspective se concrétisait, la question de l'accueil à Bordeaux de 4^{èmes} rencontres fin 2009 ou en 2010, pourrait être posée aux autorités locales.

** avec la participation d'une vingtaine d'experts français et chinois et en présence de l'ambassadeur Michel Doucin, chargé de la bioéthique et de la responsabilité sociale des entreprises. Elles étaient organisées conjointement par la Commission française pour l'UNESCO, l'Association internationale droit, éthique et science (IALES), ainsi que par le Centre national d'innovation pour le progrès scientifique et l'esprit humain et le Centre de bioéthique, deux unités de recherche de l'Université Huazhong.*

René Cassin :

une vie au service de l'Homme.

Documentaire réalisé par Aubin Hellot, soutenu par la Commission Française, l'UNESCO, le Ministère de la Défense, la Fondation Charles de Gaulle et l'AIU, en coproduction avec la chaîne Public Sénat, l'ECPAD et le CNC. Ce film a été projeté à l'UNESCO le 8 décembre ainsi que lors de la rencontre des Clubs UNESCO le 13 décembre.

Une production : Les Films du Large et InFine Film
DVD disponible

à partir du mois de mars 2009

« Humains doués de conscience »,

L'ouvrage de Jacqueline Roche présente trente portraits en noir et blanc de personnalités du sport français et illustre les trente articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Une exposition et l'ouvrage ont donné lieu à une manifestation à l'UNESCO le 9 décembre en présence d'une dizaine de ces personnalités.

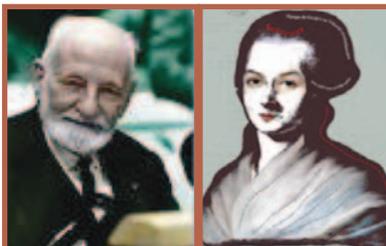
en vente en librairie

60ème anniversaire de la

Déclaration universelle des droits de l'homme

10 décembre 2008

Manifestations organisées par la Commission nationale ou pour lesquelles elle a été associée au secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO



René Cassin

Olympe de Gouges

en savoir plus : www.unesco.fr

Olympe de Gouges, une femme du XXI^{ème} siècle

Colloque organisé les 14 et 15 novembre 2008 à l'UNESCO par Le monde diplomatique et la Commission française pour l'UNESCO, la ville de Montreuil, le Conseil régional d'Ile-de-France et TV5 Monde.

« Tous les hommes sont l'homme »

Récital de poésie organisé le 18 décembre à l'UNESCO en coopération avec l'Association francophone des commissions nationales pour les droits de l'homme, l'Organisation internationale de la francophonie et le Club des poètes.

Françoise Dolto, actualité d'une pensée, 1908-2008

Ce colloque s'est déroulé à l'UNESCO à l'occasion du centenaire de la naissance de la psychologue et pédiatre.

Organisé dans le cadre de la journée de la philosophie par l'Association des archives Françoise Dolto et en collaboration avec les éditions Gallimard

www.dolto.fr

Bicentenaire de la naissance de Louis Braille

4 au 8 janvier 2008 à l'UNESCO dans le cadre des anniversaires auxquels l'UNESCO est associée

www.avh.asso.fr

"Stratégies pour le français"

27 janvier 2009 - Table ronde en partenariat avec l'UNESCO et le CNRS dans le cadre du colloque international de l'Alliance française

Information : bernard.frontero@diplomatie.gouv.fr

6ème journée du patrimoine culturel immatériel

6 avril 2009 à la Maison des Cultures du Monde autour du thème «Sauvegarder? Pourquoi?». Ce colloque offrira une alternance entre séquences de marionnettes en voie de disparition en Inde, au Québec et au Japon, et interventions de spécialistes.

www.mcm.asso.fr

30ème anniversaire du Centre pour l'UNESCO de Troyes

5 février 2009 - inauguration de l'exposition "Graines d'artistes du monde entier" au musée d'Art moderne de Troyes, et cycle de conférences sur les thèmes : diversité culturelle, patrimoine mondial, développement durable...

<http://centre.unesco.free.fr>

Conférences internationales en Education

30 mars - 2 avril 2009 à Bonn (Allemagne) - Conférence mondiale sur l'éducation au développement durable,

Mai 2009 à Belem (Brésil) - 6ème Conférence mondiale sur l'éducation des adultes (CONFITEA VI),

Juillet 2009 à Paris à l'UNESCO - Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur et la recherche.

Février 2009 à Lyon - Afin de préparer CONFITEA VI, la Commission française pour l'UNESCO et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) organiseront une réunion internationale autour du thème de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme, estimant que l'objectif essentiel pour les pays en développement de réaliser une première alphabétisation pour tous doit être consolidé et conforté dans la durée afin d'éviter que les compétences acquises ne s'effritent, conduisant à des situations d'illettrisme.

www.unesco.fr



Le 10 juin 2008, Jean Favier a remis à Jean-Pierre Boyer, Secrétaire général de la Commission française pour l'UNESCO, les insignes de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur.

Stands d'information et de documentation de l'UNESCO et de la Commission nationale

La présentation d'un stand est toujours l'occasion d'une large promotion des programmes de l'Organisation et des actions de la Commission nationale auprès d'un public nombreux et diversifié. Cette année, la Commission était présente aux salons **des Initiatives de paix** (mai 2008 à la Cité de La Villette) **de l'Environnement et des métiers durables** (juin 2008 au Palais de la Bourse), aux journées **"Terre en tête"** (septembre 2008 à Bobigny), au forum **"la science et nous"** sur le thème du changement climatique et des migrations internationales (novembre 2008 à Fontenay sous bois) et enfin au **Salon européen de l'Education** (novembre 2008 au Parc des expositions).

Bourses 2008 - L'Oréal / Commission française pour l'UNESCO / Académie des sciences

Pour la deuxième année, ces bourses ont été attribuées à dix jeunes femmes scientifiques, en dernière année de doctorat, afin de valoriser leurs travaux de recherche. Une cérémonie de remise a eu lieu le 17 novembre au Palais de la Découverte en présence de Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.femmescience.fr

Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO - IPE

Depuis plus de 25 ans, la Commission organise, à l'intention des participants au programme de formation approfondie en planification et gestion de l'éducation de l'IPE, et à sa demande, une semaine d'étude dans une académie de notre pays ayant pour objectif de les familiariser avec le système éducatif français et le fonctionnement de la planification et de la gestion de l'éducation aux niveaux central et régional ; cette visite d'étude, comme celle qui aura lieu dans une autre région du monde, est considérée par l'Institut comme une composante essentielle du programme de formation.

La promotion 2008-2009, composée de 31 responsables de ministères de l'éducation d'autant de nationalités, a été reçue du 16 au 21 novembre dans l'Académie de Caen ; des rencontres avec des acteurs du système éducatif, des visites d'établissements, un programme de découverte de la Région ont été prévus afin d'apporter les éléments les plus pertinents pour aider à une bonne compréhension de la vie d'une région française.

Publications



La série

"Explique-moi, Raconte-moi"

propose tout ce qu'il faut savoir sur l'UNESCO, le patrimoine mondial, les océans, l'esclavage, les réserves de biosphère, le climat, la Terre...

Ces petits livres guideront la réflexion et fourniront toutes les informations nécessaires aux jeunes lecteurs (à partir de 10 ans).

Ils seront des outils parfaits pour les écoliers ou les collégiens qui souhaitent présenter un exposé sur ces sujets.

S'adresse aux enfants, aux parents, aux enseignants et aux animateurs.

Librairie en ligne

www.unesco.org/publishing

Librairie de l'UNESCO

Tél. : 01 45 68 22 22

Diffusion en France :

www.ladocumentationfrancaise.fr

Directeur de publication : Jean Favier

Rédacteur en chef : Jean-Pierre Boyer

Comité de rédaction : Janine d'Artois

Jean-Pierre Regnier

Catherine Souyri

Maquette : Janine d'Artois

Imprimerie : Adim

Parution trimestrielle : 2.000 exemplaires

Pour en savoir plus

Commission française pour l'UNESCO

57, boulevard des Invalides, 75700 Paris 07 SP

Tél:(33) 1.53.69.37.80 - Fax: (33) 1.53.69.32.23

commissionfrance.unesco@diplomatie.gouv.fr

<http://www.unesco.fr>

Présentation de l'action de la Commission nationale dans le domaine de la reconnaissance des acquis de l'expérience

En 2000, l'UNESCO s'est donné pour priorité une Education pour tous à l'horizon 2015. L'objectif ne sera certainement pas atteint à cette date mais de grands efforts ont été et déjà été accomplis. L'Education pour tous, ce n'est pas seulement la voie scolaire qui y mène mais aussi des voies non-formelles voire informelles. Elles sont potentiellement importantes dans les pays africains.

La Commission française s'est efforcée d'apporter une contribution substantielle efficace à la réalisation de ce programme. Partant du constat que l'expérience est source d'apprentissage et qu'à ce titre elle s'inscrit bien dans le cadre de l'Education pour tous tout au long de la vie, un groupe de travail a été constitué en 2002.

Le groupe, animé par Marie-Odile Paulet, spécialiste de la validation des acquis de l'expérience est parti de l'expérience française en ce domaine pour élargir très vite sa réflexion à d'autres expériences européennes et africaines. Il a procédé à la collecte de données et réfléchi sur des terminologies (éducation non-formelle, éducation informelle, acquis professionnels, qualification, validation, reconnaissance, etc.). Il a tenté de répertorier des pratiques et de dégager des problématiques pouvant être utiles à la communauté internationale.

C'est de ces premiers travaux qu'est née la terminologie « reconnaissance des acquis de l'expérience » susceptible de rendre compte de la diversité des situations à travers le monde selon les systèmes éducatifs, les cadres de qualifications, le développement, l'organisation économique et sociale, les besoins. Les acquis sont en effet difficiles à évaluer. Ils sont spécifiques à chacune des personnes concernées alors que dans un cadre d'apprentissages « formels » ils sont préalablement définis par un programme d'enseignement.

Les pratiques de reconnaissance des acquis se développent dans de nombreux pays du monde, souvent à titre expérimental. Une grande diversité d'approches et d'applications a été observée lors du séminaire international organisé en 2004. Il a mis en évidence le besoin de données qualitatives et quantitatives, le besoin d'évaluation des pratiques, la nécessité de travaux et d'études sur la nature des certifications, les processus d'apprentissage, le mode de transmission des connaissances, les méthodes, les modalités, les critères d'évaluation, le métier de formateur. Ce séminaire a été à l'origine de la mise en place d'un groupe international inter-agences dont l'animation est confiée à l'Institut de l'UNESCO pour les apprentissages tout au long de la vie.

Sur cette base et après l'approbation par la Conférence générale de l'UNESCO d'un programme de travail dans ce domaine, la Commission nationale a organisé un séminaire

d'information et de formation en juin 2007 destiné à des experts d'Afrique subsaharienne. Il a été conçu et organisé comme une plate-forme d'échanges de pratiques pour les participants, les uns venant du secteur de l'éducation formelle et d'autres du monde de l'éducation non-formelle et de la formation professionnelle. La rencontre a été conçue de telle façon qu'il y ait une interaction entre les pratiques africaines entre elles ainsi qu'entre ces dernières et l'expérience de la France et de quelques pays européens. En s'appuyant sur les discussions et les travaux d'ateliers, les experts africains ont été amenés à aborder la question cruciale de la mise en place de dispositifs de reconnaissance des acquis de l'expérience, adaptés à leurs situations nationales. De ce fait ont été abordées les questions du pourquoi et du comment de ces dispositifs. La restitution de ces travaux dans leur pays respectif devrait permettre de mesurer l'impact du séminaire et d'estimer les avancées en termes de méthodologie, de reconnaissance des apprentissages, de certification ainsi que de formation des personnes chargées d'évaluer les acquis.

Le fruit de ces deux rencontres a été le passage d'une phase d'exploration à une phase de consolidation. La reconnaissance des acquis fait l'objet d'un intérêt croissant et devient une réalité de plus en plus prise en compte.

Il en résulte des approches et même un vocabulaire de la reconnaissance des acquis de l'expérience très fortement influencés par l'histoire culturelle des différents pays.

Dans la mesure où chaque pays peut conduire des opérations de RAE à la fois en matière d'alphabétisation, de certification d'activités du secteur informel, de reconnaissance de nouveaux emplois, de passerelle entre différents sous-systèmes, on est conduit à passer à une approche multicritères.

Une mise en réseau des informations et des difficultés rencontrées sera nécessaire, notamment sur les questions suivantes : alphabétisation durable ; établissement de passerelles entre système officiel de formation, cadre de certifications, structures communautaires et ONG ; structuration du secteur de l'économie informelle ; reconnaissance de nouveaux métiers...

Il est apparu important d'éviter que la RAE soit utilisée comme un système de second ordre, une « roue de secours » ou comme une justification pour le travail des enfants. Pour éviter cet écueil, il a été proposé que soit envisagée la rédaction d'un cadre de référence international portant sur les finalités, l'éthique et l'étendue de la RAE permettant de conjuguer, dans l'esprit de l'UNESCO, des objectifs éducatifs et culturels avec des objectifs économiques et sociaux.



Lors de la Conférence régionale pan-européenne préparatoire à CONFINTEA VI qui s'est tenue à Budapest du 3-5 décembre 2008 sur le thème de l'éducation des adultes, facteur d'équité et d'inclusion dans un contexte de mobilité et de concurrence, la proposition française portant sur la création d'une initiative internationale sur le développement de la reconnaissance des acquis de l'expérience a fait l'objet d'une large place dans les recommandations finales (voir texte ci-dessus et www.unesco.fr rubrique Education)

3ème Forum sur la Gouvernance de l'Internet - 3-6 décembre 2008 - Hyderabad, Inde -

Dans le cadre de ce 3ème Forum, la Commission nationale a organisé en coopération avec l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) un atelier consacré à la problématique de la protection des données personnelles et de la vie privée dans la société de l'information et a également pris part à l'organisation de la session plénière sur l'articulation entre cybersécurité, vie privée et ouverture.

En dépit des terribles attentats ayant frappé Bombay la semaine précédant la tenue du FGI et de l'annulation de la participation de certaines parties prenantes, cette 3ème édition a réuni 1280 participants provenant de 94 pays, ce qui constitue une représentation proche de celle du FGI de Rio, en 2007.

Malgré la modification de son panel, l'atelier a pu mener à bien ses travaux qui ont plus particulièrement posé la question de l'opportunité d'un instrument international consacrant la protection des données personnelles et de la vie privée.

Les intervenants représentant les différentes régions du monde ont montré la préoccupation croissante dont la protection des données personnelles fait l'objet et les différentes manières dont elle se manifeste selon les contextes et les spécificités propres à chaque pays. Ils ont dressé un panorama de la situation de chaque région au regard du développement des législations nationales et des initiatives d'harmonisation régionales. Les interventions relatives aux régions africaine et latino-américaine ont particulièrement mis l'accent sur l'intérêt présenté par les textes internationaux existants et en particulier la Convention 108 du Conseil de l'Europe et son protocole additionnel comme bases susceptibles de fournir les principes communs qui pourraient être reconnus et adoptés à l'échelle internationale.

Outre l'expression de la nécessité d'une harmonisation internationale, il est ressorti que pour être effective la protection

des données personnelles et de la vie privée devait associer l'ensemble des parties prenantes et combiner les différents moyens disponibles. Les solutions techniques que peut apporter le secteur privé sont essentielles en tant qu'outil de mise en œuvre des principes comme le représentant de Microsoft l'a montré. De même, il est fondamental de sensibiliser et de former les usagers afin qu'ils connaissent leurs droits, qu'ils aient conscience des risques et qu'ils soient en mesure de faire des choix éclairés et d'agir en connaissance de cause.

La session plénière sur la cybersécurité, la vie privée et l'ouverture a favorisé une véritable prise en compte des enjeux de la protection de la vie privée et des données personnelles, notamment au regard du développement des réseaux sociaux et de l'Internet des objets et de la nécessité de traiter la cybersécurité et la vie privée de manière globale, l'une et l'autre devant se renforcer mutuellement et non être abordées comme des dimensions antagonistes et contradictoires.

D'autres ateliers étaient également consacrés à la protection des données et la question est bien ressortie comme ayant toute sa place dans la réflexion sur la gouvernance de l'internet et comme un thème clé, à l'instar de la question plus large des droits de l'homme. Elle devra faire l'objet d'un traitement approfondi lors de la prochaine édition du Forum en 2009.



Nouvelles du réseau des écoles associées à l'UNESCO

Les écoles du réseau français sont aujourd'hui au nombre de 173, présentes dans 31 académies sur 35.

Une lettre du Directeur de Cabinet du ministre de l'Éducation nationale a été envoyée à tous les recteurs pour attirer leur attention sur le rôle pilote du réseau des écoles associées à l'UNESCO. La Commission nationale a relayé ce courrier en demandant à chaque recteur de désigner un correspondant académique pour collaborer avec la coordination nationale du réSEAU.

Des actions ont été entreprises pour asseoir la visibilité du réSEAU. La rubrique « écoles associées » sur le site de la Commission nationale (www.unesco.fr) a été entièrement refondue. On y trouve des informations très pragmatiques sur ce qu'est une école associée avec les éléments téléchargeables pour la constitution d'une demande de labellisation (rubrique « présentation du réseau »). Une rubrique « géographie du réseau » donne des informations exactes sur le nombre et la répartition des établissements, ainsi que de nombreux exemples des actions qu'ils mènent. Une rubrique « activités » rend compte du dynamisme du réSEAU. Une rubrique « ressources pédagogiques » permet aux enseignants de se doter d'outils pour la classe.

Un partenariat avec le CNDP va donner naissance à une publication intitulée « Monter un projet de développement et



de solidarité Nord-Sud en collège et au lycée » (sortie prévue au printemps 2009). Elle constituera un outil de formation à la conduite de projet en s'appuyant sur les actions exemplaires des établissements du réSEAU.

Par ailleurs, une plate-forme numérique de gestion et de valorisation du réSEAU est en cours d'élaboration. Elle contiendra, à la fois, une banque de projets illustrant les actions du réSEAU, mais aussi un centre de ressources virtuel pour

inciter de nouveaux établissements à s'inscrire dans la démarche ainsi qu'une rubrique mettant en valeur les travaux réalisés par les élèves. Elle devrait être accessible en mars 2009. Cette plate-forme numérique comprendra également des espaces de travail collaboratifs à l'attention des chefs d'établissements, des enseignants et des élèves. Elle leur permettra, à distance, de construire de véritables partenariats. Elle contiendra une base de données dynamique permettant d'avoir à tout moment un regard transversal et précis sur les établissements.

La réunion nationale annuelle fournit l'occasion de renforcer les liens entre les établissements. La prochaine (28, 29 et 30 janvier 2009 au Centre International d'études pédagogiques) concentrera ses travaux sur la méthodologie de montage de projets. Elle réunira les enseignants et chefs d'établissements du réSEAU, mais aussi des coordonnateurs étrangers afin d'entamer ou de poursuivre une coopération internationale.